



**Habitat
Jeunes**
Île-de-France

L'URHAJ ÎLE-DE-FRANCE RECRUTE

UN·E CHARGE·E DE MISSION
AU PÔLE HABITAT EN ALTERNANCE

PRESENTATION DE L'URHAJ ÎLE-DE-FRANCE

Habitat Jeunes Île-de-France rassemble une quarantaine d'acteurs et une tête de réseau (l'URHAJ Ile-de-France) qui œuvrent pour l'accès à l'autonomie des jeunes. Cela représente aujourd'hui plus de 115 résidences-FJT (Foyers de Jeunes Travailleurs), implantées sur une soixantaine de communes, accueillant et accompagnant annuellement plus de 17 000 jeunes de 16 à 32 ans qui démarrent leur vie active.

Notre volonté commune est d'offrir un cadre de logement adapté aux jeunes en mobilité et de les accompagner vers une autonomie leur permettant de prendre toute leur place dans la société. Grâce à cette approche originale, nos projets offrent « Tellement plus que du logement » : c'est un tremplin vers l'autonomie pour les jeunes mais aussi un levier de développement pour les territoires !

Composée d'une équipe de 7 salarié·e·s, l'URHAJ agit au quotidien auprès de ses membres, de ses partenaires et des pouvoirs publics pour promouvoir le logement des jeunes et accompagner le développement de solutions logements de qualité pour les jeunes de 16 à 30 ans en mobilités.

Notre action se décline autour de 4 grandes missions :

- **Le plaidoyer**, pour porter la voix de nos membres et des jeunes
- **L'accompagnement**, pour aider nos membres à mettre en œuvre leurs projets au quotidien
- **L'animation du réseau**, parce que nous avons la conviction qu'*ensemble on est plus fort*
- **L'ingénierie**, pour outiller nos membres et avoir un coup d'avance.

CONTEXTE DE L'ALTERNANCE - PRESENTATION DU POLE HABITAT

Le pôle Habitat de l'URHAJ Ile-de-France est porté par la Responsable Habitat, sous la supervision du Directeur régional.



Le pôle Habitat développe en continu une expertise de l'accompagnement des parcours résidentiels des jeunes. L'objectif est d'agir en soutien opérationnel des membres, en proposant notamment des ressources sur cette thématique.

Le pôle s'attache également à traiter les enjeux relatifs au patrimoine des résidences-FJT. Ainsi, il intervient en support de ses membres en offrant une expertise et des outils de plaidoyer concernant la production de nouvelles structures et la réhabilitation du parc existant. La question du modèle économique des résidences est également au cœur de ses préoccupations et actions.

Il a par ailleurs en charge la production des observatoires régionaux et des enquêtes statistiques destinés à alimenter les réflexions du réseau et de ses partenaires et nourrir le plaidoyer. En ce sens, l'URHAJ Ile-de-France publie tous les ans un observatoire de la population et du patrimoine à l'échelle régionale et départementale, et réalise plus ponctuellement d'autres enquêtes ou études. Des perspectives de déploiement sont prévues, à la fois sur le développement des observatoires existants (un observatoire du patrimoine plus conséquent, un observatoire de l'accueil du public par genre en résidence-FJT, etc.), et sur la production d'études territorialisées concernant les besoins en logement des jeunes.

En parallèle de ses missions d'expertise et de plaidoyer, le pôle Habitat pilote plusieurs dispositifs opérationnels :

- *Un dispositif de mise à disposition de logements sociaux par la Région Ile-de-France à des jeunes vivant en FJT ou étant orienté-e-s par des CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) d'Ile-de-France.* Ce sont environ 100 logements par an qui sont proposés aux jeunes depuis 2012 via ce dispositif.
- *Deux projets de sécurisation financière des jeunes, lancés en 2022.* Il s'agit de dispositifs d'aide au paiement du loyer pour des jeunes précaires entrant en FJT. Au-delà de la gestion opérationnelle, ces projets permettent à l'URHAJ de porter un plaidoyer sur la question de la forte précarité financière des jeunes francilien-ne-s.

DETAIL DES ACTIVITES CONFIEES

En lien avec l'équipe de l'URHAJ Ile-de-France et les membres du réseau, et sous la supervision de la Responsable Habitat, le-la chargé-e de mission en alternance concourra à la mise en œuvre des missions suivantes :

1/ Déploiement de l'expertise concernant les parcours résidentiels des jeunes : à ce titre, il-elle sera notamment amené-e à produire des ressources destinées à outiller les équipes des résidences-FJT



sur ces sujets (accès des jeunes au logement autonome, aides financières pour les plus précaires, etc.)

2/ Déploiement de l'expertise et du plaidoyer sur les enjeux liés au développement et au patrimoine des résidences-FJT en Ile-de-France : il-elle sera ainsi amené-e à co-construire avec la Responsable Habitat les observatoires annuels de la population et du patrimoine et participera au développement à venir d'études sur les besoins en logement des jeunes sur des territoires ciblés.

3/ Portage du dispositif de mise à disposition de logements sociaux par la Région pour l'accès au logement autonome des jeunes : à ce titre, il accompagnera la Responsable du pôle sur le suivi administratif du dispositif, le lien avec les adhérents, et sur son évaluation quantitative et qualitative (statistiques, entretiens avec les jeunes, etc.).

4/ Animation du réseau et soutien opérationnel au sein de l'URHAJ : avec le reste de l'équipe, le-la chargé-e de mission en alternance sera amené-e à se déplacer au sein des résidences du réseau pour aller à la rencontre des adhérents, faire vivre le réseau et mener des actions au sein des résidences (forums logement, actions inter-FJT...)

PROFIL ET EXPERIENCES RECHERCHÉS

- Formation supérieure (Master 1 ou 2) en Sciences humaines, Urbanisme, Logement...
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Sens de l'organisation et rigueur
- Capacité à utiliser le Pack Office (Excel, Word, Powerpoint)
- Sens de l'écoute et capacités de communication
- Curiosité intellectuelle et appétence pour le travail en milieu associatif
- Intérêt pour les secteurs de l'économie sociale et solidaire et du logement accompagné

CONDITIONS

- Contrat de professionnalisation (1 an) ou d'apprentissage (1 à 2 ans), **à partir de septembre 2024**
- 35h/semaine – 6 semaines de congés annuels
- Salaire à partir de 78% du SMIC (selon expérience et âge de l'alternant-e)
- Mutuelle obligatoire prise en charge aux 2/3 par l'employeur
- Titres restaurant à hauteur de 10€ par jour pris en charge à 60%
- Prise en charge à 50 % de la carte de transport



Poste basé à l'URHAJ IDF : 166 rue de Charonne, 75 011 Paris – déplacements en Ile-de-France à prévoir
– télétravail : 1 jour par semaine possible

CANDIDATURES

Merci d'envoyer vos candidatures (CV **et lettre de motivation**) **avant le 30 avril 2024** à l'attention de Clémentine Larroudé, Directrice adjointe, à l'adresse : recrutement@urhaj-idf.fr

Découvrez l'URHAJ Ile-de-France et le réseau Habitat Jeunes Ile-de-France : www.habitatjeunes-idf.fr